

L'ECHO DU MAHUN

Bulletin municipal de St Symphorien de Mahun

N° 40 - Juin 2014

LA NUIT DES EGLISES

La nuit des églises est une initiative créée en 2011 par le Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle.

Elle a pour objectif de faire découvrir des édifices chrétiens qui sont fermés ou peu ouverts afin que les communautés chrétiennes locales et les habitants qui ne les connaissent pas puissent les découvrir.

A cette occasion, les portails sont largement ouverts et sont éclairés tout au long de la nuit. Cette manifestation a lieu le même soir sur l'ensemble du territoire national.

Cette année, une animation aura lieu sur la commune à l'occasion de la nuit des églises qui se déroule le **Samedi 5 Juillet 2014**.

Programme :

- 17h à 17h30, animation musicale dans l'église de St Symphorien de Mahun ;
- 18h à 19h, conférence dans l'église de St Symphorien de Mahun ;
- 19h à 20h30, possibilité de repas sur réservation au café-bar « Lou Sanfourio » ;
- 21h à 22h, conférence dans l'église de St Symphorien de Mahun ;
- 22h à 23h : veillée (textes et musique).



Extrait d'un article, écrit par Bruno DETANGER, concernant cette manifestation qui va paraître dans la revue « clin d'œil » du mois de Juin :

« Cette soirée pourra permettre également de constater que l'église Sainte Marie de Veyrines n'est pas en bon état, en particulier en ce qui concerne sa toiture. Classée monument historique en 1939, elle fait l'objet d'un projet de restauration qui, au-delà des aides publiques, nécessitera un abondement de la part des particuliers.

Ce projet fait l'objet d'un nouvel élan actuellement en préparation avec la mairie de Saint Symphorien de Mahun et l'Association des Amis de Veyrines, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine. Nul doute que cette soirée pourra faire de chacun des visiteurs des ambassadeurs de cette cause auprès de la population. »

ETAT CIVIL ET NOUVEAUX HABITANTS

DECES

Nous souhaitons nos sincères condoléances à la famille de :

- **Joseph BROUTY**, décédé le 18 Janvier 2014



- Paul DEYGAS, décédé le 06 Mars 2014
- Jean SCHMITT, décédé le 12 mars 2014

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à Mr ZAHN et à sa famille.

PERSONNEL

Le contrat aidé de Mr Frédéric MEYNENT, aide à l'employé communal, a été renouvelé pour un an à partir du 1^{er} Mars 2014.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE DU CCAS

✧ Composition du Conseil d'Administration du CCAS :

- **Président** : Daniel GIRAUD
- **Vice-présidente** : Geneviève NAUD
- **Membres** : Nicole ACHIN, Gilberte BALANDRAU, Marc BALANDRAU, Sylvie BALAY DUMONTEIL, Maryvonne DESMARTIN, André VIALETTE.

✧ Le repas des Aînés :

Il aura lieu le **Dimanche 12 Octobre 2014 à 12h00 à la Salle d'Animation Rurale.**

Les invitations seront envoyées fin Juillet. Toutes personnes de plus de 60 ans n'ayant pas reçu d'invitation sont invitées à se faire connaître en mairie, en nous excusant par avance de cet oubli.

VOIRIE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE DU 30 MAI 2014

• Les membres de la commission voirie se sont réunis le 30 mai 2014 afin de visiter les chantiers programmés pour cette année en voirie communale et voirie communautaire.

A savoir pour la partie communale :

- Le reprofilage et le goudronnage de 166m du chemin de la Grange de Larzallier (au début du chemin),
- Le reprofilage et le goudronnage de 100m du chemin de Grange Neuve (le dernier virage avant la maison).

Et pour la partie communautaire :

- Le goudronnage de 544m de voirie à partir du hameau de Fontanes
- Lors de cette journée, la commission a également constaté l'état d'usure avancée des voiries suivantes :
 - La route de Champaveire,
 - La route de Fontanes : entre l'Hermuzière et Fontanes.

Ces voiries feront l'objet d'une attention particulière lors du prochain budget.

La commission se réunira à nouveau afin de préparer les démarrages de chantier et de mettre en place le programme 2015.

RÉFÉRENT AMBROISIE

La Préfecture a demandé à la commune de désigner un « référent communal ambroisie » qui peut être un agent communal, un élu municipal ou bénévole motivé.



Il sera en charge de l'information de la population, du repérage cadastral des parcelles infestées et du suivi des actions à mettre en place pour sa destruction. Pour des raisons d'efficacité, la désignation d'un binôme de référents (agent territorial et élu) est souhaitable.

Dès le mois de Juin, une plateforme de signalement de l'ambrosie sera déployée sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Cette plateforme sera gratuite et accessible au grand public et permettra de signaler la présence de l'ambrosie sur un site géolocalisé par l'application. Les communes, par l'intermédiaire de leurs « référents ambrosie », seront destinataires de ces signalements pour vérification et mise en œuvre des mesures de lutte contre la plante.

Maël GIRAUD a été désigné pour être le référent ambrosie de la commune. Il sera épaulé par Didier GIRAUD, employé communal.

BATIMENTS

EGLISE DE VEYRINES

- Le projet de la réfection de la toiture de l'église de Veyrines a démarré fin 2013 lors de la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec Mr BRUNELLE, Architecte en chef des monuments historiques à Arras suite à un appel d'offre.



Nous attendons actuellement que la déclaration préalable des travaux soit déposée pour lancer l'appel d'offres des entreprises. Le dossier suit son cours.

- Pour rappel, une souscription a été ouverte par la commune lors du dernier mandat pour récupérer des fonds. A ce jour, peu de réponses nous sont parvenues.

Pour toucher le plus de souscripteurs possibles, la municipalité propose de s'associer à la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national.

Elle est habilitée à épauler les collectivités dans leur projet de sauvegarde du patrimoine.

Elle n'est pas un organe de subvention mais de mobilisation.

Elle contribue au plan de financement des projets en mobilisant les collectivités locales, le mécénat populaire et celui des entreprises.

La Fondation du Patrimoine collecte les fonds et reverse au maître d'ouvrage l'intégralité des sommes ainsi rassemblées moins 3% de frais de gestion.

La collectivité peut être aidée par une association locale pour ce qui est de l'animation de l'opération, dans ce cas, il sera établi une convention tripartite. La municipalité propose de travailler avec l'association « les Amis de Veyrines ».

Cette convention devrait voir le jour dans les prochains mois.

INTERCOMMUNALITE

SIVU

Restauration du lit et des berges du Nant et du Crouzet au Moulin de Faure

Historique :

La pico centrale hydroélectrique du Moulin de Faure, restaurée dans les années 80, permettait la création d'énergie à partir des cours d'eau du Nant et du Crouzet. Les propriétaires de la centrale ont décidé en 2012 de ne pas renouveler l'arrêté d'autorisation d'exploitation, notamment au regard des nouvelles contraintes réglementaires (interdiction du fonctionnement par éclusés, lourds travaux de mise aux normes et d'entretien...) et de la faible rentabilité de la centrale.

Soucieux de restaurer la qualité et le bon fonctionnement des milieux aquatiques sur le site, les propriétaires ont fait appel au SIVOM Ay-Ozon, afin d'envisager une démarche globale.

Les élus du syndicat de rivières ont décidé de prendre en charge cette opération qui s'inscrit dans un contexte général de restauration des cours d'eau au niveau Rhône-Alpins. En effet, le développement durable de notre région est étroitement lié au bon fonctionnement des milieux aquatiques. La protection de ce capital participe notamment au maintien de diverses activités économiques, permet l'alimentation en eau potable, régule les cycles naturels (élimination des nutriments, régulation de la température, capture du carbone...) ou tout simplement participe au bien-être des habitants.

La pico centrale du Moulin de Faure engendre de nombreux impacts sur les milieux aquatiques :

- Blocage du transport sédimentaire et piscicole
- Réchauffement de la température des eaux et impact sur la qualité physico-chimique du Nant
- Ensablement du Nant à l'aval
- Busage du Crouzet le déconnectant du Nant
- Modification de la morphologie naturelle des cours d'eau
- Absence de boisements de berges adaptés au cours d'eau

Après avoir réalisé une étude de définition et chiffrage des travaux, le syndicat Ay-Ozon a rédigé des dossiers règlementaires et financiers afin de lancer les travaux dès le mois de juin. Les travaux ont pour objectif de redonner au site un aspect et un fonctionnement plus naturel :

- Effacement du seuil et du barrage sur le Nant
- Mise à ciel ouvert du Crouzet
- Reconstitution des lits naturels du Nant et du Crouzet
- Végétalisation des berges

Ces travaux, estimés à environ 85 000 €, seront subventionnés à plus de 90% par l'Agence de l'Eau RMC, la fédération de pêche Nationale, la fédération de pêche de l'Ardèche et l'association de pêche des Amis de la Ligne. Le reste sera à la charge du syndicat de rivière Ay-Ozon.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AY

✧ Les représentants de la commune à la communauté de Communes du Val d'Ay :

VICE PRESIDENCE

Christophe COLLINET : gestion de l'espace et agriculture

COMMISSIONS

- Xavier BALANDRAU: voirie
- Sylvie BALAY DUMONTEIL: impôts directs
- Christophe COLLINET : tourisme et randonnée + finances + impôts directs
- Daniel GIRAUD : développement économique, recherche, commerce et artisanat + impôts directs
- Noël GOTTO : énergies renouvelables
- Roland PONCHON : gestion des ordures ménagères et déchets

ARDECHE VERTE

Etude sur les châtaigneraies du territoire de l'Ardèche verte

Dans un objectif de mieux connaître le potentiel des châtaigneraies sur le nord Ardèche aussi bien pour le fruit que pour le bois, le syndicat mixte de l'Ardèche Verte a confié une étude à l'Office National des Forêts en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Centre Régional de la Propriété forestière Rhône Alpes.

Cette étude consiste dans un premier temps à cartographier, enquêter et expertiser sur le terrain cette ressource locale.

Les propriétaires de vergers de châtaigniers intéressés par ce sujet peuvent se manifester à la mairie (04.75.34.93.55) avant le 30 juin 2014.



Un nouveau site internet en Val d'Ay

Après plusieurs mois de travail, l'office de tourisme de Lalouvesc et du Val d'Ay vient de mettre en ligne son nouveau site internet : www.valday-ardeche.com

Ce nouveau site se veut intuitif pour faciliter au maximum la navigation de l'internaute. L'accent est mis sur les visuels, pour donner envie de rester sur le site et découvrir toutes les richesses du territoire.

Le contenu provient du **Système d'Informations Touristiques Rhône-Alpes (SITRA)** et un kit d'intégration des données temps réel a été installé pour permettre la réservation en ligne d'hébergements et d'activités. Les internautes peuvent également avoir accès aux horaires d'ouverture des sites touristiques en temps réel. L'office de tourisme de Lalouvesc et du Val d'Ay est le premier office de tourisme du département à avoir intégré ce flux sur son site internet.

Il permet de télécharger les brochures éditées par l'office de tourisme et le TACT Ardèche Verte et ainsi de réduire les coûts liés aux envois postaux. Les brochures peuvent être feuilletées directement en ligne.

L'agenda des festivités et le lien avec la page Facebook, mettent en avant l'attractivité du territoire. Le visiteur peut connaître en amont de son séjour les festivités organisées, voire même susciter l'envie de le découvrir.

Les rubriques « idées recette » et « coup de cœur » mettent en avant tous les mois (hors saison) et toutes les semaines durant la saison estivale un prestataire ou une activité... ce qui donne un aspect plus humain à l'outil internet.

Ce site internet est conçu pour la promotion des prestataires touristiques, ainsi en nous faisant remonter toutes les informations qui les concernent nous pourrons mettre à jour le site et avoir en permanence des renseignements actualisés.



BUDGET

L'établissement du budget 2014 fut une des priorités suite à l'élection du nouveau conseil municipal en raison du calendrier imposé.

La conjonction de plusieurs éléments nous a amené à prendre des décisions difficiles concernant le budget.

En effet, le retard important accumulé sur certains dossiers a eu pour conséquence une réalisation simultanée de plusieurs chantiers. Les causes de ces retards ne sont pas imputables au travail effectué au niveau de la commune mais à d'autres niveaux.

Ceci, cumulé avec la réponse négative récente concernant deux subventions auxquelles pouvait prétendre la commune pour le hangar, nous a conduits dans une situation où d'importantes dépenses devaient être engagées en 2014.

Nos moyens étant limités, si nous avons réalisé tous les projets comme prévu, la commune aurait dû combler une dépense de 100 000 euros pour pouvoir boucler le budget 2014.

Sachant qu'il n'est pas possible de contracter d'emprunt sur 2014 en raison des emprunts en cours, nous avons dû choisir en fonction des différentes contraintes et obligations de chaque dossier ceux qui seront réalisés cette année.

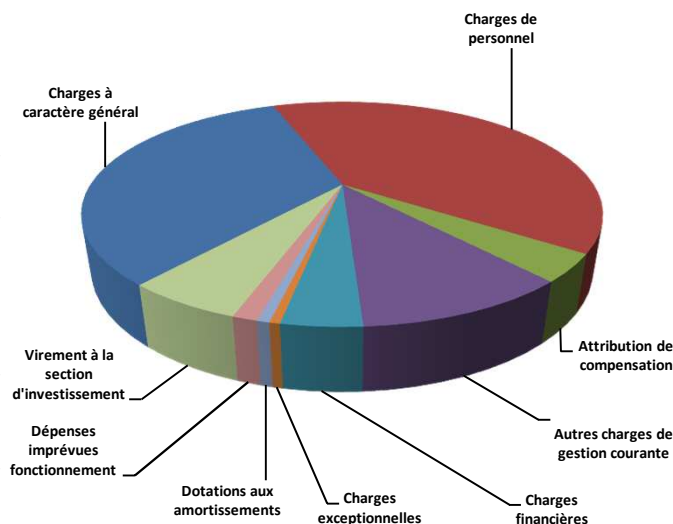
C'est pour ces raisons que la réalisation du hangar communal sera reportée ainsi que d'autres projets. Ces projets ne sont pas abandonnés mais ils seront réalisés au fur et à mesure des possibilités de notre commune.

FONCTIONNEMENT 2014

Dépenses

Cpte	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général - Dépenses d'énergie - Fournitures entretien, administratives - Entretien bâtiments, terrains, matériels roulants voies et réseaux. - Assurances et services extérieurs	65 840.00 €
012	Charges de personnel - Salaires agents - Charges patronales - Assurance risques statutaires	79 360.00 €
014	Attribution de compensation	7 600.00 €
65	Autres charges de gestion courante - Subventions aux associations locales - Indemnités élus + cotisations - Subventions	21 010.00 €
66	Charges financières - Remboursement des intérêts des emprunts	7 750.00 €
67	Charges exceptionnelles - Subvention CCAS	1 000.00 €
68	Dotations aux amortissements - Amortissement du réseau d'eau	1 234.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	2 421.38 €
023	Virement à la section d'investissement	11 500.00 €

Dépenses fonctionnement : 197 715.38 €

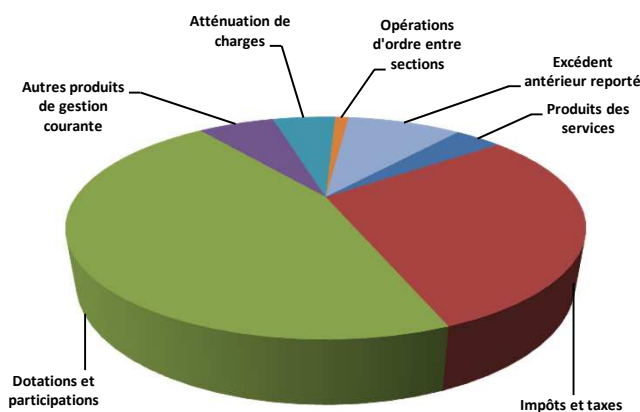


FONCTIONNEMENT 2014

Recettes

Cpte	LIBELLE	MONTANT
70	Produits des services - Vente et redevance eau, assainissement - Locations immeubles	7 458.00 €
73	Impôts et taxes	57 736.00 €
74	Dotations et participations - Dotation de l'état, du département et autres collectivités	89 786.00 €
75	Autres produits de gestion courante - Revenus des immeubles	12 200.00 €
013	Atténuation de charges - Aide de l'état sur rémunération emploi aidé	10 100.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 182.00 €
002	Excédent antérieur reporté	18 253.38 €

Recettes fonctionnement : 197 715.38 €

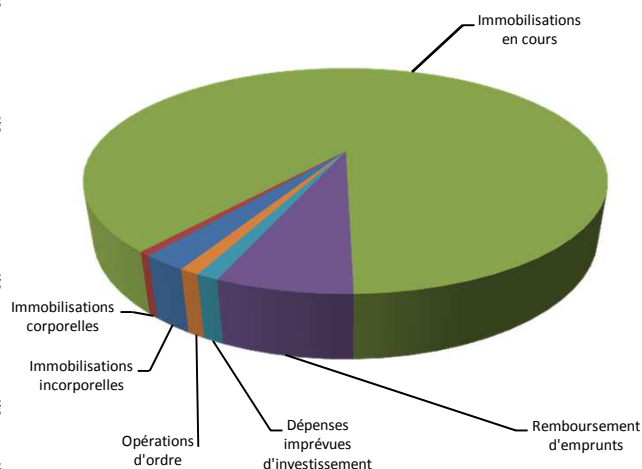


INVESTISSEMENT 2014

Dépenses

Cpte	LIBELLE	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles - Documents d'urbanisme (AVAP)	4 949.00 €
21	Immobilisations corporelles - Matériel et outillage - Reliure Etat Civil	1 350.00 € 1 000.00 € 350.00 €
23	Immobilisations en cours - Voirie communale 2014 - Toit Eglise de Veyrines - Piste forestière Chirat Blanc	198 300.00 € 15 000.00 € 168 000.00 € 15 300.00 €
16	Remboursement d'emprunts - Emprunts - Dépôts et cautionnements reçus	14 840.00 € 14 530.00 € 310.00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	2 474.00 €
040	Opérations d'ordre	2 182.00 €

Dépenses de l'exercice : 224 095 €

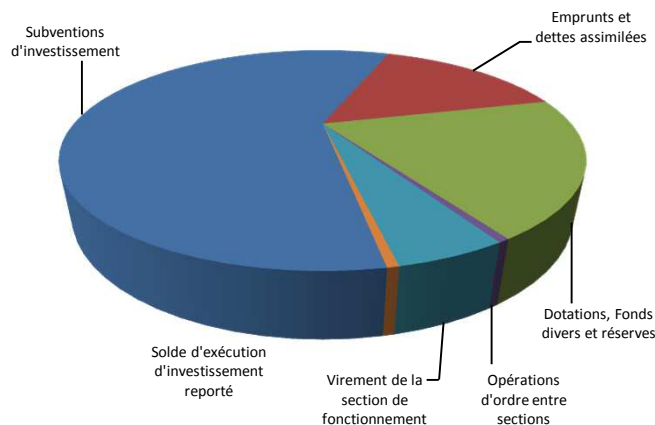


INVESTISSEMENT 2014

Recettes

Cpte	LIBELLE	MONTANT
13	Subventions d'investissement - Subventions de l'Etat, du Département, de la Région...	130 965.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	34 600.00 €
10	Dotations, Fonds divers et réserves - Fonds de compensation de TVA - Excédent de fonctionnement	44 584.58 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 234.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	11 500.00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 211.42 €

Recettes de l'exercice : 224 095 €



Cela fait cinq mois que les Amis de Veyrines ont pris un nouveau départ et nous remercions tous ceux qui ont participé avec tant d'enthousiasme à son redémarrage après quelques années de sommeil.

Rappelons l'objet de l'association : valoriser, restaurer et faire connaître l'église de Veyrines tout en rassemblant les habitants de la commune et des environs autour de manifestations.

Notre premier objectif est de grossir le nombre de membres. A cet effet, nous avons réalisé un dépliant qui retrace l'histoire de l'association depuis 1966 et propose d'en devenir adhérent. Vous trouverez ce document ainsi que des bulletins d'adhésion sur le site de la mairie ou au café du village.

Notre autre grande préoccupation est de recueillir de l'argent pour participer à la restauration du toit de l'église et à d'autres travaux de rénovation dont l'église a bien besoin. Ainsi, nous serons partenaires de la souscription que la municipalité va lancer avec la Fondation du Patrimoine dans les prochaines semaines.

Les travaux du toit devraient commencer à l'automne mais nous n'attendrons pas qu'il soit refait pour organiser des manifestations et sommes heureux de vous proposer :

Le 9 Juillet à 20h30, au village, un Concert avec SANFUEGO, deux habitants de la commune qui, avec un guitariste, nous feront entendre leur musique Gipsy.

Concert gratuit, avec participation libre pour la restauration du toit.

Une buvette sera organisée par Josy Giraud qui aura besoin de bonnes volontés pour l'aider. Que ceux qui sont disponibles se fassent connaître.

Le 15 Août à 12 heures, nous reprenons le traditionnel apéritif pique-nique à Veyrines. Le verre de l'amitié sera offert par Les Amis de Veyrines et chacun amènera son pique-nique. A 16 heures, Alain Lacoste projettera son film « DERRIERE LA PORTE », un portrait des paysans d'Ardèche, que certains d'entre nous connaissent mais auront plaisir à revoir, dans la grange que Catherine Schmitt met gentiment à notre disposition. Nous aurons besoin de bonnes volontés pour nettoyer les bancs et chaises de l'église auparavant.

Dimanche 21 septembre, journée du Patrimoine, « visite guidée » d'Anne Baud, qui a étudié le bâtiment de Veyrines avec ses étudiants de l'université de Lyon2 en 2010.

Nous comptons sur votre présence et vous souhaitons un très bon été avec les Amis de Veyrines.

Association « les Amis de Veyrines »



Echos de nos rencontres des « savoirs faire »

Suite à notre assemblée générale le bureau est modifié : Marie Anne Riguet reste présidente et Paulette Seive l'animatrice, rejointes par Paulette Vialette, trésorière et Nicole Achin, secrétaire.

Notre petit groupe de 6 à 12 se réunit toujours régulièrement. Voici les dates de nos futures rencontres: les 2,12 et 23 juillet et les 2,13 et 23 août.

Nous participerons également à des après-midi ateliers, avec ventes éventuelles au camping de Satillieu les 31 juillet et 17 août.

Cette activité régulière autour d'échanges de nos différents savoirs faire est ouverte à tous, et nous aurions beaucoup de plaisir à nous retrouver plus nombreux. Vous êtes invités à nous rejoindre pour ces moments conviviaux.

Le bureau





Expo 2014

Geneviève Béatrice Ponchon
peinture abstraite et figurative

St Symphorien de Mahun ouvert les après-midis de juillet à septembre

Responsable de publication : Sylvie BALAY-DUMONTEIL
Imprimé par : mairie de Saint Symphorien de Mahun